



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**  
**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

**Bruxelles, le 5 décembre 2007**

**CM 4151/07**

**JUSTCIV  
JAI**

**COMMUNICATION**

**CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: [secretariat.jl-codecision@consilium.europa.eu](mailto:secretariat.jl-codecision@consilium.europa.eu)

Tél./Fax: +32.2-281.8189/7687

---

Objet: GROUPE DES JURISTES-LINGUISTES - ST 15003/07

Date: Jeudi 10 janvier 2008 (10 heures)

Lieu: CONSEIL

BATIMENT JUSTUS LIPSIUS - Salle de réunion CO. 20.45

Rue de la Loi, 175 - 1048 BRUXELLES

---

Le groupe se réunira à la date susmentionnée afin de procéder à la mise au point juridique et linguistique du texte suivant:

- Position commune en vue de l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale

ST 15003/07 JUSTCIV 301 CODEC 1225

(ST 14316/07 JUSTCIV 278 CODEC 1130

Dossier interinstitutionnel 2004/0251 (COD)

**Il convient de noter que, à l'issue des réunions des juristes-linguistes, toutes les versions linguistiques sont considérées comme étant définitives. Il est donc indispensable que les observations relatives à chacune d'elles soient présentées avant la réunion ou, au plus tard, au cours de celle-ci.**

NB: Par mesure d'économie, ne seront disponibles en salle que les documents produits dans la semaine précédant la réunion.

NB: Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique:  
[confpart@consilium.europa.eu](mailto:confpart@consilium.europa.eu)